



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le treize mars, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 54
Nombre de présents : 39
Nombre de votants : 39
Date de la convocation : 3 mars 2014

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance. Il demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil Communautaire. En l'absence d'observation particulière, le compte-rendu est validé.

En préambule, le Président précise que cette assemblée sera exclusivement dédiée au débat d'orientation budgétaire afin de préparer les votes des différents budgets communautaires.

1. Présentation du bilan d'activité de la crèche pour l'année 2013

Mme Céline DELAITRE, Directrice adjointe de la crèche Halte Garderie intercommunale présente l'activité de la structure multi-accueil pour l'année 2013. La structure l'Ile aux Enfants en 2013 c'est 226 jours d'ouverture. Un agrément de 18 places ; 6 professionnelles de la petite enfance ; 3 types d'accueil (régulier, occasionnel, d'urgence).

Nombre d'enfants accueillis : sur l'année 2013, la crèche a accueilli 108 enfants. C'est en moyenne près de 50 enfants qui ont fréquenté la structure chaque mois. Sur ces 108 enfants, nous avons accueilli 32 petits en contrat crèche sur l'année.

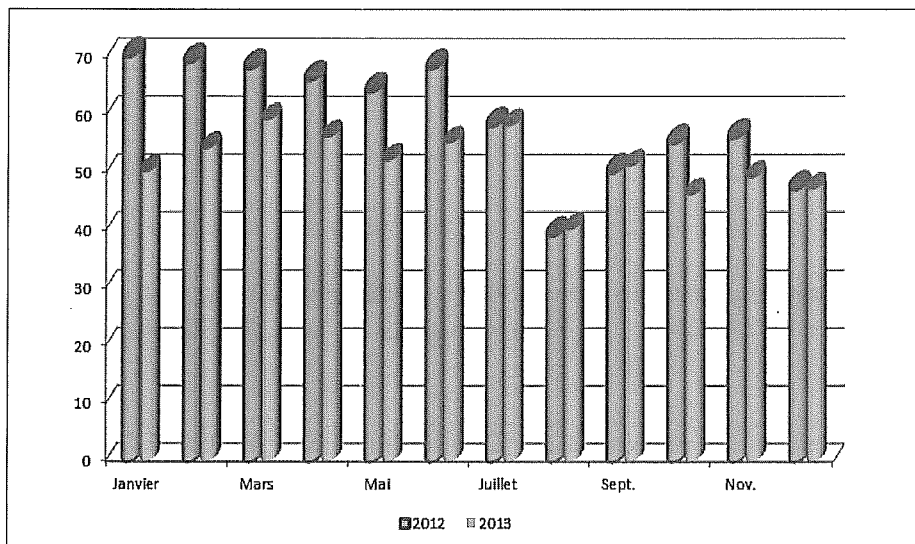
Taux d'occupation : le 1^{er} semestre 2013 connaît une légère baisse du taux de fréquentation, s'inscrivant dans la continuité du 2^{ème} semestre 2012. Malgré ce fléchissement, le taux d'occupation 2013 est satisfaisant puisque supérieur à 70%, il permet à la structure de bénéficier de l'intégralité des subventions du contrat enfance jeunesse à intervenir avec la CAF.



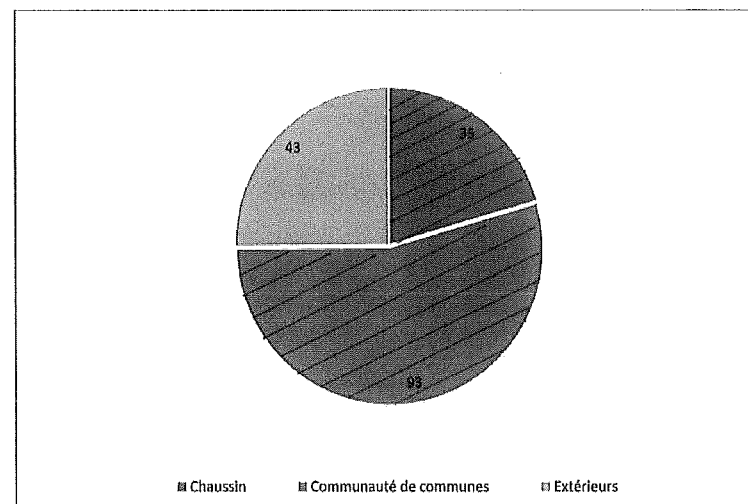
Répartition géographique : au 31 décembre 2013, plus de 150 familles fréquentaient l'établissement :

- 35 familles résident à Chaussin
- 93 familles habitent 1 des autres communes de la Plaine Jurassienne
- 43 familles sont extérieures à la CCPJ.

Nombre d'enfants accueillis



Répartition géographique

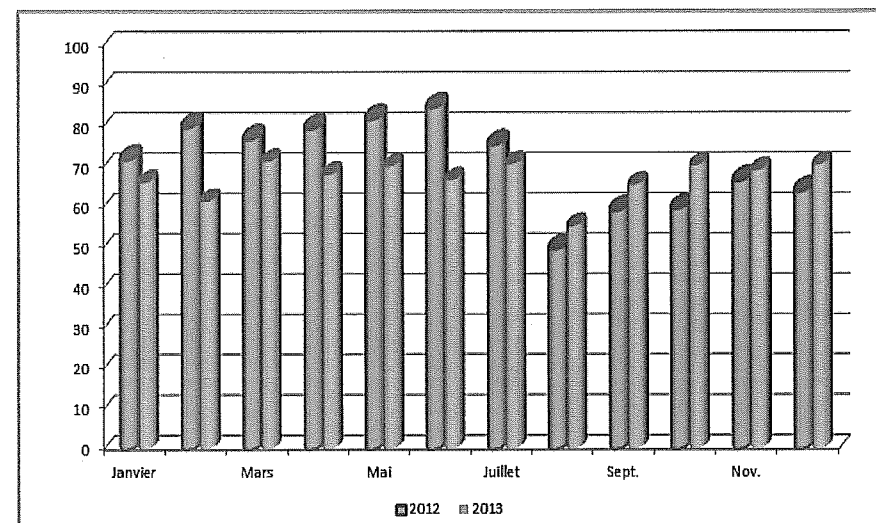




Heures de présence réalisées

	2012	2013
Accueil régulier	20461.41	21416.41
Accueil occasionnel	11500.34	8702.34
Total	31961.75	30118.75

Taux d'occupation



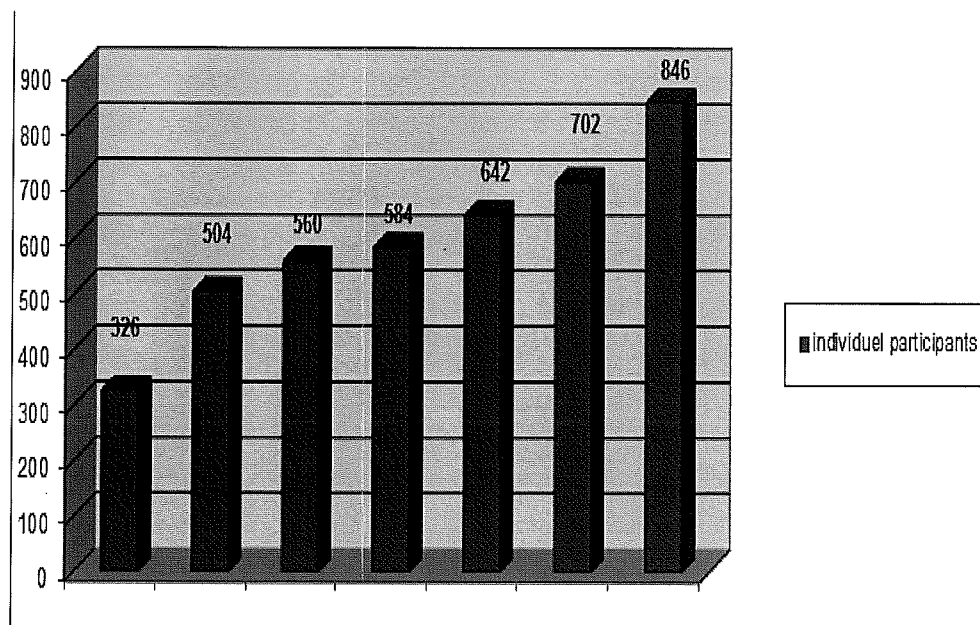
2. Présentation du bilan d'activité du RAM pour 2013

Le relais est un service fort apprécié tant des assistantes maternelles qui fréquentent régulièrement ce lieu de rencontres et de convivialité que par les parents employeurs qui trouvent écoute, informations et repères pour élaborer et/ou gérer au mieux leurs relations « d'employeur ». Mme GOUX, responsable du RAM expose qu'en 2013, 846 personnes ont été accueillies en permanence ou rendez-vous, au niveau du collectif, la participation annuelle à 4 6520 présences. Ces chiffres sont excellents et font du RAM de la Plaine Jurassienne une référence au niveau départemental.

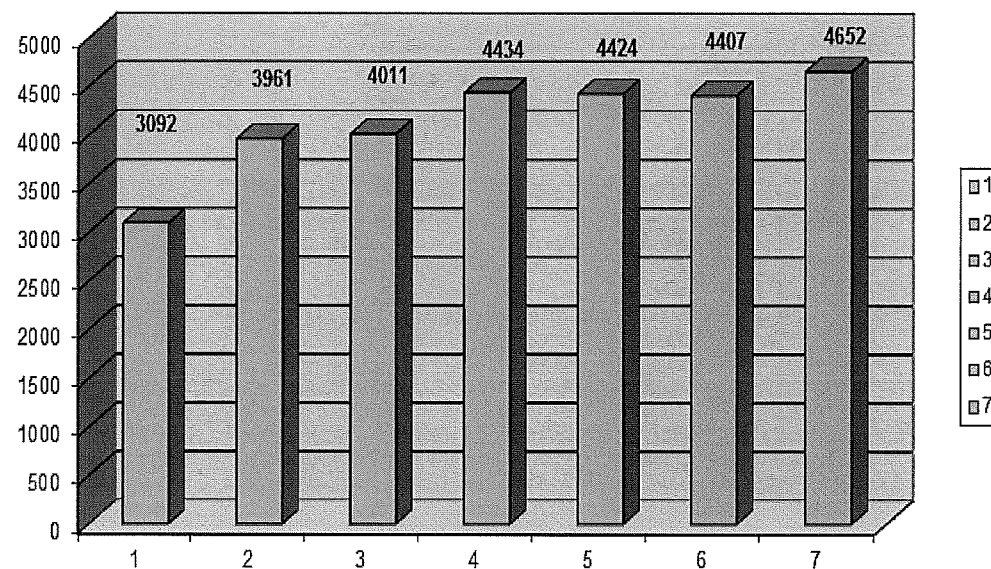
La Communauté de communes recense 110 assistantes maternelles pour une capacité d'accueil de 398 places répartie comme suit :



Récapitulatif de l'accueil individuel du RAM :



Récapitulatif de l'accueil collectif du RAM :



Au niveau budgétaire, ces structures ont une gestion rationnelle et efficace, ce qui permet de contenir au mieux les déficits de ces services. Les dépenses afférentes tant au fonctionnement qu'à l'investissement de ces services seront reconduites quasiment à l'identique de 2013 dans les budgets 2014. A l'exception des dépenses d'investissement de la crèche qui incluront les travaux nécessaires à la fourniture des repas pour les enfants, prestation imposée par la CAF pour 2014.



3. Présentation du bilan du portage repas pour 2013

En 2013, ce sont en moyenne 50 repas qui sont livrés chaque jour. Début 2014, une baisse de fréquentation est à déplorer liée à l'hospitalisation et au décès d'une dizaine d'utilisation.

Les usagers sont satisfaits de la qualité des mets et apprécient particulièrement la possibilité de panachage offerte par le prestataire La Grande Tablée. Le budget est excédentaire tant en fonctionnement qu'en investissement.

4. Débat d'orientations budgétaires du budget principal

Pour plus de clarté, le Président propose de déclinier les grandes dépenses 2014 par commission. Celles-ci se retrouveront bien évidemment dans les imputations comptables correspondantes du budget prévisionnel 2013.

COMMISSION AMENAGEMENT INVESTISSEMENT

Nature des dépenses	Montant	Observations
Maîtrise d'ouvrage déléguée OPH	30 000 €	article 238 (réduction des travaux SIDEC+EP + AC)
terrains les ESSARDS	30 000 €	2111
Résidences seniors	1 810 000 €	TTC au 2313
Géomètre	10 000 €	article 2031
Caserne des pompiers Chausain	190 000 €	article 2041B
Caserne des pompiers Petit-Noir	47 500 €	article 2041B
Regroupement de santé Petit-Noir	480 000 €	article 2313 +2031
Voie verte	80 000 €	coût total 210 000 € article 2152
réseaux eau potable résidences seniors	25 000 €	EP OPH Chausain : 8 000 € OPH Neublans : 4 000 € AC OPH Chausain : 10 000 €
Electrification résidence seniors	160 000 €	avec 80 000 € sous mandat
Travaux contrat rivières	20 000 €	article 2153B
Fonds de concours	100 000 €	article 2041412 Atelier communal Petit-Noir 27 300 € (30/2013) Chausain : terrain de tennis 10 000 €
Voie		
PLUI		
SCOT		
TOTAL Investissements	2 982 500 €	

FONCTIONNEMENT

OPAH	40 000 €	article 6557 6ème année
Création d'un profil d'acheteur	1 500 €	Nécessaire à la passation de tous marchés de travaux d'un montant supérieur à 90 000 € depuis le 01/01/10 (groupement de commande)
Etude Jura Habitat suivi animation OPAH	14 000 €	article 617
Coopération Syndicat Brenna et Sables	5 000 €	article 657350
Entretien rivière	10 000 €	article 61623
SMDL	80 000 €	article 657351
Etude prise de compétence voirie	20 000 €	
TOTAL Fonctionnement	170 500 €	



MEDIATHEQUE

Nature des dépenses	Montant	Observations
Emprunt (capital)	20 000 €	
Mobilier (BRM+mobilier)	3 000 €	bac BD +meuble status
Signalétique	4 000 €	
TOTAL Investissements	27 000 €	
Eau	300 €	
Energie	5 000 €	
Fourniture petits équipements (12% +)	4 500 €	
Livres CD/DVD	15 000 €	5 000 CD/DVD + 10 000 LIVRES
Abonnements périodiques	2 000 €	
Affranchissement	2 000 €	
Télécommunication	500 €	
Personnel (1 ETP, 28h, 17h30)	65 000 €	Augmentation de 8 liée au portage livres
Sortie bénévoles	500 €	
SACEM/SAOD	500 €	
Maintenance logiciel	4 000 €	
Documents techniques	500 €	
Ressources numériques	1 000 €	
Site Internet (C3RB)	1 600 €	
Transports scolaires	2 000 €	
Intérêts emprunt	9 000 €	
TOTAL Fonctionnement	113 400 €	

COMMISSION CULTURE

Nature des dépenses	Montant	Observations
Signalétique boucle cyclo	10 000 €	
Médiathèque	27 000 €	
TOTAL Investissements	37 000 €	
Médiathèque	113 400 €	
Assurance expo	2 000 €	
Exposition	2 000 €	
Fêtes et cérémonies	6 000 €	baptême med + repas intervenants
Publications	6 000 €	
Subvention FAMI	8 000 €	
Subventions aux associations	10 000 €	
Programmation culturelle	10 000 €	8020 € de programmés mois du film doc à rajouter
Communication cyclo	5 000 €	
Publicité	2 000 €	
TOTAL Fonctionnement	163 400 €	



COMMISSION SERVICE A LA POPULATION

Nature des dépenses	Montant	Observations
Travaux crèche	20 000 €	
Armoire frigorifique portage	5 000 €	
TOTAL Investissements	25 000 €	
Carburant	500 €	
Entretien matériel roulant	2 000 €	
Assurance du véhicule publicitaire	1 000 €	
Activités ados	20 000 €	Base séjour Bellecin : $90 \times 20 = 1 800 \text{ €}$ Base séjour Thoissey : $210 \times 40 = 8 400 \text{ €}$ Parc d'attraction : $3 900 \text{ €} + 2 000 \text{ €} = 5 900 \text{ €}$ Paques : $1 000 \text{ € (ciné + resto)} + 200 \text{ € (bus)} = 1 200 \text{ €}$ Février : $2 050 \text{ € (Ducky)} + 400 \text{ € (Bus)} = 2 450 \text{ €}$
Vêtement de travail portage	500 €	
collation EHPAD 2013 + 2014	22 000 €	
Subvention Club Athlétique Chaussonais	1 000 €	
TOTAL Fonctionnement	47 000 €	

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Nature des dépenses	Montant	Observations
Transport collectifs	2 500 €	Education environnement CM1/CM2: - visite centre de tri de Lons (estimation prévisionnelle : 10 classes environ 200 € par trajet) - reconduction si possible semaine éco-citoyenne
Réceptions	1 500 €	- Pot trophées - Goûters des scolaires
Conférence	4 500 €	1 conférence par an (hébergement des intervenants compris)
Subvention aux particuliers (6574 / 6745?)	30 000 €	
Bourses et prix	1 500 €	Trophée particulier
Trophées	500 €	Trophée collectivité
Education environnement	2 000 €	Appel à projets école (matériel ou action pédagogique)
Composteurs	1 000 €	Composteurs
Publications	1 000 €	
TOTAL Fonctionnement	44 500 €	



5. Développement durable

Monsieur SAVOYE explique qu'il y aurait la possibilité pour les particuliers de mettre leurs installations d'assainissement non collectif (ANC) aux normes en bénéficiant d'une aide forfaitaire de l'Agence de l'Eau allant jusqu'à 3 000 € par installation faisant l'objet d'une réhabilitation globale. Monsieur SAVOYE ajoute qu'une réflexion est en cours pour organiser un groupement de commandes de vidanges des fosses sceptiques.

Au niveau des ordures ménagères, Monsieur MONNERET, Vice-Président au SICTOM, précise que les bacs de poubelles seront pucés dans les semaines à venir. La prise en compte effective de la redevance incitative n'interviendra qu'en 2015.

6. Résidences seniors

M. BOSC précise que ce projet d'aménagement de résidences seniors novateur et complexe avance à grands pas. L'avant-projet définitif sera présenté par l'architecte le 1^{er} avril prochain. Le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2014. Cette opération sera réalisée en tiroir, l'ordre de construction sera défini en fonction des demandes des futurs locataires.

Considérant que le SIDEC est un partenaire incontournable sur ce dossier compte tenu de la répartition des missions sur le territoire par ERDF et qu'il exige un seul maître d'ouvrage pour la réalisation des extensions de réseaux secs liés à l'aménagement de résidences seniors. Le Président propose que les travaux correspondants soient délégués à la Plaine Jurassienne qui donnera mandat au SIDEC pour leurs réalisations. Des conventions de mandat entre les communes concernées et la Plaine Jurassienne devront être entérinées par les communes. Les travaux qui incombent initialement aux communes seront refacturés aux communes dans les mêmes conditions que les facturations SIDEC (système d'avance). Ces dépenses (en cours d'estimation par le SIDEC) devront être inscrites au budget primitif des communes. Les conventions concordantes seront rédigées dès que les coûts desdits travaux seront définitivement arrêtés.

Ces transactions sont nécessaires pour faire bénéficier l'opération des différentes subventions mobilisables tant dans le cadre des opérations financées par le SIDEC que le Syndicat des 3 rivières.



7. Présentation des comptes administratifs et des budgets détaillés

* CRECHE

Libellés	Fonctionnement en €		Investissement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés (1)		5 278.08	5 019.85		5 019.85	5 278.08
Opération de l'exercice (2)	237 933.43	232 205.35	699.00	25 983.27	238 632.43	258 188.62
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>450</i>			<i>25 284.27</i>		<i>19 556.19</i>
TOTAUX (1+2)	237 933.43	237 483.43	5 718.85	25 983.27	243 652.28	263 466.70
<i>Résultats de clôture</i>	<i>450</i>			<i>20 264.42</i>		<i>19 814.42</i>

	RESULTAT CA 2012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 5 019.85 €		+ 25 983.27 €	0	+ 20 264.42 €
FONCTIONNEMENT	5 278.08 €		- 450 €	0	- 450 €

Considérant le résultat global du budget crèche, on constate un excédent de 20 264.42 € affectés en recette d'investissement au compte 001.



On constate un **déficit de fonctionnement de 450 €**. Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	0 €
<i>Affectation obligatoire :</i>	
Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	0 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	0 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013 affecté au compte 002	450.00 €

*** RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**

Libellés	Fonctionnement en €		Investissement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés (1)		0	1 429.60		1 429.60	
Opération de l'exercice (2)	40 585.97	40 585.97	0	3 298.13	40 585.97	43 884.10
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>0</i>		<i>3 298.13</i>		



TOTAUX (1+2)	40 585.97	40 585.97	1 429.60	3 298.13	42 015.57	43 884.10
<i>Résultats de clôture</i>		0		1 868.53		1 868.53

	RESULTAT CA 2012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 1 429.60 €	0	+ 3 298.13 €	0	1 868.53 €
FONCTIONNEMENT	0	0	0	0	0

Considérant le résultat global du budget RAM, on constate un **excédent de 1 868.53 €** affecté en recettes d'investissement au compte 001. On constate un résultat de **fonctionnement nul**.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	0 €
<i>Affectation obligatoire :</i>	
Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	0 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	0 €
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	0.00 €



*** PORTAGE DE REPAS**

Libellés	Fonctionnement en €		Investissement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés (1)		62 302.21		15 464.00		77 766.21
Opération de l'exercice (2)	143 659.96	148 087.62	21 972.86	18 749.00	165 632.82	166 836.62
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>4 427.66</i>	<i>3 223.86</i>			<i>1 203.80</i>
TOTAUX (1+2)	143 659.96	210 389.83	21 972.86	34 213.00	165 632.82	244 602.83
<i>Résultats de clôture</i>		<i>66 729.87</i>		<i>12 240.14</i>		<i>78 970.01</i>

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	+ 15 464.00 €		- 3 223.86 €	0	+ 12 240.14 €
FONCTIONNEMENT	+ 62 302.21 €		+ 4 427.66 €	0	+ 66 729.87 €



Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	66 729.87 €
<i>Affectation obligatoire :</i> Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	0 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i> Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	66 729.87 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	66 729.87 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	0.00 €

*** GOUILLETTE**

Libellés	Fonctionnement en €		Investissement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés (1)		2 933.22		17 939.45		20 872.67
Opération de l'exercice (2)	17 605.31	20 520.60	16 448.92	0	34 054.23	20 520.60



<i>Résultat de l'exercice</i>		2 915.29	16 448.92		13 533.63	
TOTAUX (1+2)	17 605.31	23 453.82	16 448.92	17 939.45	34 054.23	41 393.27
<i>Résultats de clôture</i>		5 848.51		1 490.53		7 339.04

	RESULTAT CA 2012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2012	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	+ 17 939.45 €		- 16 448.92 €	0	+ 1 490.53 €
FONCTIONNEMENT	+ 2 933.22 €		+ 2 915.29 €	0	+ 5 848.51 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	5 848.51 €
<i>Affectation obligatoire :</i> Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	0€
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i> Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	5 848.51 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	5 848.51 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	0.00 €



*** BUDGET PRINCIPAL**

Libellés	Fonctionnement en €		Investissement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés (1)		1 470 123.35		19 488.73		1 489 612.08
Opération de l'exercice (2)	1 706 322.37	1 910 872.92	485 344.75	508 703.28	2 191 667.12	2 419 576.20
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>204 550.55</i>		<i>23 358.53</i>		<i>227 909.08</i>
TOTAUX (1+2)	1 706 322.37	3 380 996.27	485 344.75	528 192.01	2 191 667.12	3 909 188.28
<i>Résultats de clôture</i>		<i>1 674 673.90</i>		<i>42 847.26</i>		<i>1 717 521.16</i>

	RESULTAT CA 2012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTES A REALISER 2013	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	+ 19 488.73 €		+ 23 358.53 €		+ 42 847.26 €
FONCTIONNEMENT	+ 1 470 123.35 €		+ 204 550.55 €		+ 1 674 673.90 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :



EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	1 674 673.90 €
<i>Affectation obligatoire :</i> Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	0 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	1 674 673.90 €
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	1 674 673.90 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013	0.00 €

* Divers

- Regroupement médical de Petit-Noir :

Le Président explique que les fouilles sont lancées. Le projet d'aménagement présenté par l'architecte a été amendé par les médecins de Petit-Noir, les appels d'offres seront lancés en avril pour tenir les plannings fixés de livraison en octobre prochain.

- Etude de santé sur le territoire :

L'étude menée par le bureau OPTA-S sur la faisabilité d'une maison de santé « labellisée » sur le territoire de la Plaine Jurassienne est bien engagée. Après de multiples concertations, un projet semble se dessiner sur Chaussin. Un nouveau médecin, le docteur GORA a accepté de porter l'association nécessaire à la poursuite de la démarche, il sera épaulé par d'autres professionnels de santé du territoire souhaitant s'impliquer dans ce projet.

